

COMPTE RENDU DU COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET LA CITOYENNETE DU 30/05/2016 17h00- salle de réunion

Personnels présents : M. RIETTE, Mme QUENTIN, M. LEGROS, M MARIGO, M. FLAMBARD, Mme PREVOST-GODON, Mme GRANDSIRE, Mme DEFFONTAINES, M DAZA, Mme TIENNOT, M. LIBERGE, Mme LE MOAL, Mme DORE, Mme GALLAIS, Mme MALGRAIN, M. DELABRIERE.

Membres absents : Référent Gendarmerie

Introduction

M. Riette remercie l'ensemble des membres présents et présente l'ordre du jour de cette deuxième réunion :

+ Bilan des actions menées dans le cadre du CESC :

- Citoyenneté (M Marigo)
- Santé (Mme Tiennot)

Un document « bilan des actions » est distribué aux membres présents pour suivre la réunion.

Le budget pour l'année civile 2016 s'élève à 4929.67 €. Nous n'avons pas encore reçu toutes les factures mais les dépenses seront identiques à celles prévues au budget.

A noter que ces dépenses ont pu être réalisées grâce aux subventions de l'ARS et de la MILDT suite au montage de l'imposant dossier par Mme Tiennot. Ce dossier n'est pas reconduit pour l'an prochain car il faut faire des projets inter-dégrés et inter-établissements. Il reste un peu d'argent sur mon enveloppe qui pourra être utilisé entre septembre et décembre.

Cependant un dossier de demande subvention CESC a été complété par Mme Tiennot et reprend l'ensemble des actions. Montant de la demande : 3720 € mais M. Riette précise que le Rectorat n'a pas beaucoup de fonds et qu'il doit les répartir sur tous les collèges.

1. Projets citoyenneté

Le bilan des projets citoyenneté pour 2016 est présenté par M Marigo (voir tableau en PJ)

L'ensemble les projets par niveau a été mené et le bilan est satisfaisant (voir dernière colonne de la PJ).

M Marigo explique que le café des parents a réuni peu de parents cette année. C'était une première expérience. Le thème avait été choisi suite à l'enquête de climat scolaire qui avait révélé une faiblesse d'information sur le sujet des risques d'internet. Le GAPASE a fait cette intervention et le collège de Cormeilles y était associé. On déplore une faible participation des parents.

Mme Deffontaines nous informe qu'elle est intéressée par la formation de formateur PSC1.

M Riette précise que le nombre de boursiers est un indicateur important et qu'un travail conséquent est mené chaque année par le service de l'intendance pour informer et accompagner un maximum de familles.

2. Projets santé

Le bilan des projets santé pour 2016 est présenté par Mme Tiennot (voir tableau en PJ).

L'ensemble les projets par niveau a été mené et le bilan est satisfaisant (voir dernière colonne de la PJ). Mmes Deffontaines et Tiennot déplore que cette semaine santé se déroule à nouveau pendant les voyages scolaires. En effet, tous les élèves ne peuvent pas y participer. M Riette précise que tout est discutable et que nous pouvons

réfléchir à une autre organisation. Par ailleurs, cela permet aux élèves de ne pas manquer davantage de cours et d'être occupés sur des heures où les enseignants sont absents puisqu'accompagnateurs.

Mme Deffontaines précise qu'un monsieur greffé du cœur est intervenu auprès des 5^{ème} Ader et à la radio, à sa demande.

Mme Grandsire demande si la semaine de la sécurité routière pouvait se dérouler plus tôt dans l'année scolaire. Le mois de mai a tendance à être court.

Les deux actions financées par la MILDT et l'ARS sont reproposées pour l'an prochain grâce à Mme Tiennot. La réponse sur l'octroi ou non des subventions sera connue courant juin.

M. Legros propose un sondage sur la restauration scolaire en lien avec les retours des parents et des enfants. M. Riette informe les membres qu'il y aura un nouveau chef cuisinier à partir de la rentrée 2016.

3. Projet nouveau règlement intérieur

Dans le cadre de la réforme du collège, M. Riette a commencé à réécrire le règlement intérieur. Il est normalement plus complet et plus simple dans sa lecture. Au final il propose une nouvelle mouture qui reprend le plan prévu dans les circulaires n° 2000-106 du 11 juillet 2000, n° 2011-112 du 1^{er} Août 2011, n° 2014-059 du 27 mai 2014 ainsi que les changements liés à la réforme du collège en tenant compte également de la possibilité, d'ici deux ans, de ne plus avoir de carnet de correspondance. Ce dernier n'est plus financé par le CD 27 à partir de la rentrée 2016 et qui occasionne un coût important pour le collège (autour des 600 €) à prendre sur le budget des crédits globalisés de l'Etat consacré aux photocopies et aux ouvrages scolaires.

M. Riette explique que ce règlement est visible par les professeurs sur Pronote et que l'avis du CHSCT, du CESC, du projet pédagogique sera pris avant le vote en conseil d'administration du 29 juin 2016.

Il rappelle que le Conseil Départemental ne financera plus le carnet de liaison. Le prix sera, cependant, maintenu tel quel cette année. Nous allons donc l'acheter pour l'année 2016-2017 mais l'objectif est d'aller doucement vers le tout numérique.

Il précise que ce règlement a été envoyé pour expertise à la DAJEC, qui après quelques remarques l'a validé.

Il explique également d'une charte des règles de civilité du collégien est rajouté (voir annexe 1). Cela permettra au Principal de s'appuyer sur les manquements pour convoquer un élève en conseil de discipline ce qui manque actuellement dans le règlement intérieur. Le règlement du service de restauration (annexe 2) proposé par le CD27 pour tous les collèges est également joint. Nous avons également rajouté en annexe 3 la charte d'utilisation de l'Internet qui n'a pas changé.

M Riette fait une lecture rapide des points qui ont été modifiés afin de les préciser.

La version 3 est adoptée.

La séance est levée à 18h45

Les secrétaires de séance :

M. RIETTE

Mme QUENTIN